

Vaincre le cancer du sein: Yes we should

Chaque année, Octobre Rose nous rappelle que la lutte contre le cancer du sein est l'affaire de toutes et tous. À la CFE-CGC Capgemini, nous faisons de la santé et du bien-être des salariés une priorité absolue.

Rappel de l'importance d'octobre rose

Le cancer du sein touche 1 femme sur 8. Pourtant, détecté à temps, il peut être guéri dans 90 % des cas. C'est pourquoi nous nous mobilisons pour :

- Encourager le dépistage précoce
- Soutenir les personnes touchées
- Relayer les actions des associations et des soignants

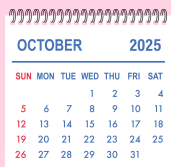
La CFE-CGC défend les droits des salariés touchés par cette maladie. Il est essentiel de garantir à chacun et à chacune des conditions de travail dignes, un accompagnement humain et solidaire, ainsi que des droits sociaux justes pour les personnes malades ou en rémission.



Grâce à l'offre **Bienveillance Cancer**, bénéficiez d'un **soutien médical, financier et psychologique**. Un capital de 5000€ bruts pour couvrir vos différents frais*, et des services d'accompagnement* pour vous aider à chaque étape, d'une valeur estimée à 2000€ (aide à domicile, soutien psychologique, accompagnement reprise d'activité, ...).

* Voir détails auprès d'un expert santé CFE-CGC

Et après ? La lutte contre le cancer du sein ne se limite pas à un seul mois. Il est crucial de maintenir l'attention sur le sujet tout au long de l'année et de continuer à promouvoir les actions de prévention, de soutien et de recherche. Ensemble, faisons d'Octobre Rose un mois de solidarité et de progrès pour toutes celles qui luttent ou ont lutté contre cette maladie.



Rendez-vous le 20 octobre 2025 pour la 1ère réunion de négociation de l'avenant à l'accord santé au travail. La CFE-CGC a porté des revendications ambitieuses pour améliorer le bien-être de TOUS. A la CFE-CGC Capgemini, la santé et le bien-être des salariés ne sont pas une option.

Vous pouvez agir également !

Parce que notre équipe d'experts n'est pas fermée ni figée dans le temps, **contactez-nous** si vous souhaitez vous aussi vous impliquer dans le **domaine de la santé au travail** (ou un autre).



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos représentants **CFE-CGC**
0 805 38 48 48 (numéro vert) ou par email cfe-cgc.fr@capgemini.com

Santé et Prévoyance 2026 : la CFE-CGC
veille au bon transfert vers VIVINTER

A compter du 1er janvier 2026, la gestion de vos frais de santé et de la prévoyance évolue. Le nouveau gestionnaire sera Vivinter en remplacement de WTW.



1

**Aucune
modification de
vos garanties :**
elles restent
inchangées.

2

Transfert
automatique : **vos
dossiers en cours
seront repris** par
Vivinter vers au
moment de la
bascule.

3

De **nouveaux
outils seront mis
en place** et seront
communiqués en
fin d'année.

Nos experts santé CFE-CGC

Pour toute question, vos
représentants CFE-CGC se
tiennent à votre écoute et plus
particulièrement nos experts :



Eric Moreau
06.88.81.80.04



Pascal Hochard
06.82.83.66.25



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos représentants **CFE-CGC**
0 805 38 48 48 (numéro vert) ou par email cfe-cgc.fr@capgemini.com